



ÉCOLE FÉMININE DU FOOTBALL

ÉCOLE FÉMININE DU FOOTBALL

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement, de valorisation et de recherche qualitative au sein des clubs, la FFF délivre un label Ecole Féminine de Football à 3 niveaux. Celui-ci vient en complément du label jeunes.



1

NIVEAU BRONZE



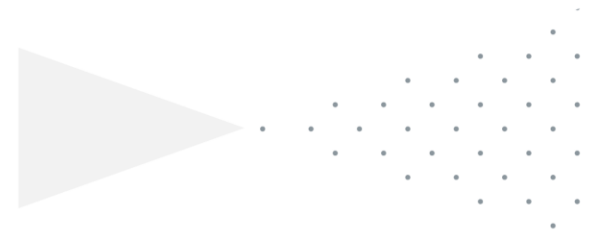
CRITÈRES NIVEAU BRONZE

- 8 licenciées de U6F à U13F.
- 1 référent des féminines (mission du référent : promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le comité directeur, le responsable technique du club et les instances...)
- 1 femme licenciée dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe.
- La promotion:
 - 1 journée découverte (possibilité de participation à la semaine du football féminin fin de saison précédente ou saison en cours) **et utilisation d'outils de communication** (ex : GUIDE- flyers , affiches , permis de jouer...)

- 1 équipe dans les catégories U6F-U13F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire.
- Participation de l'équipe à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U13F.

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement de l'équipe: 1 module attesté du CFF1 ou CFF2.
1 responsable technique titulaire d'un module attesté du CFF1 ou du CFF2





ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

BRONZE

2016-2018

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

2

NIVEAU ARGENT



CRITÈRES NIVEAU ARGENT

- 12 licenciées de U6F à U11F et 12 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines titulaire du module associatif du CFF4 (missions: promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le CD, le responsable technique du club , les instances...)
- 3 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
 - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
 - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) **et** utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).

- 3 équipes de U6F à U19F : dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe.
- Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F **et** à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au PES (détection, sélection, perfectionnement)

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes: 1 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) **ET** 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3
1 responsable technique titulaire d'un CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence)



**ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL**

ARGENT

2016-2018

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

3

NIVEAU OR



CRITÈRES NIVEAU OR

- 20 licenciées de U6F à U11F et 25 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec CD , responsable technique club, instances...).
- 5 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
 - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
 - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) et utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).
 - 1 action avec le milieu scolaire (cycle, section sportive, invitation journée découverte, intervention ponctuelle...).

- 5 équipes U6F à U19F : dont au moins 2 U6F à U11F et au moins 2 équipes de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U6F-U11F et 2 séances d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U12F-U19F.
- Participation des équipes à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au P.E.S.(détection, sélection, perfectionnement).
- Elaboration d'une programmation dans les différentes catégories U6F à U19F.
- 1 séance hebdomadaire spécifique « gardienne de but ».

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes : 3 CFF1, CFF2 ou CFF3(ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3.
1 responsable technique titulaire du BMF.



ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

OR

2016-2018

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL